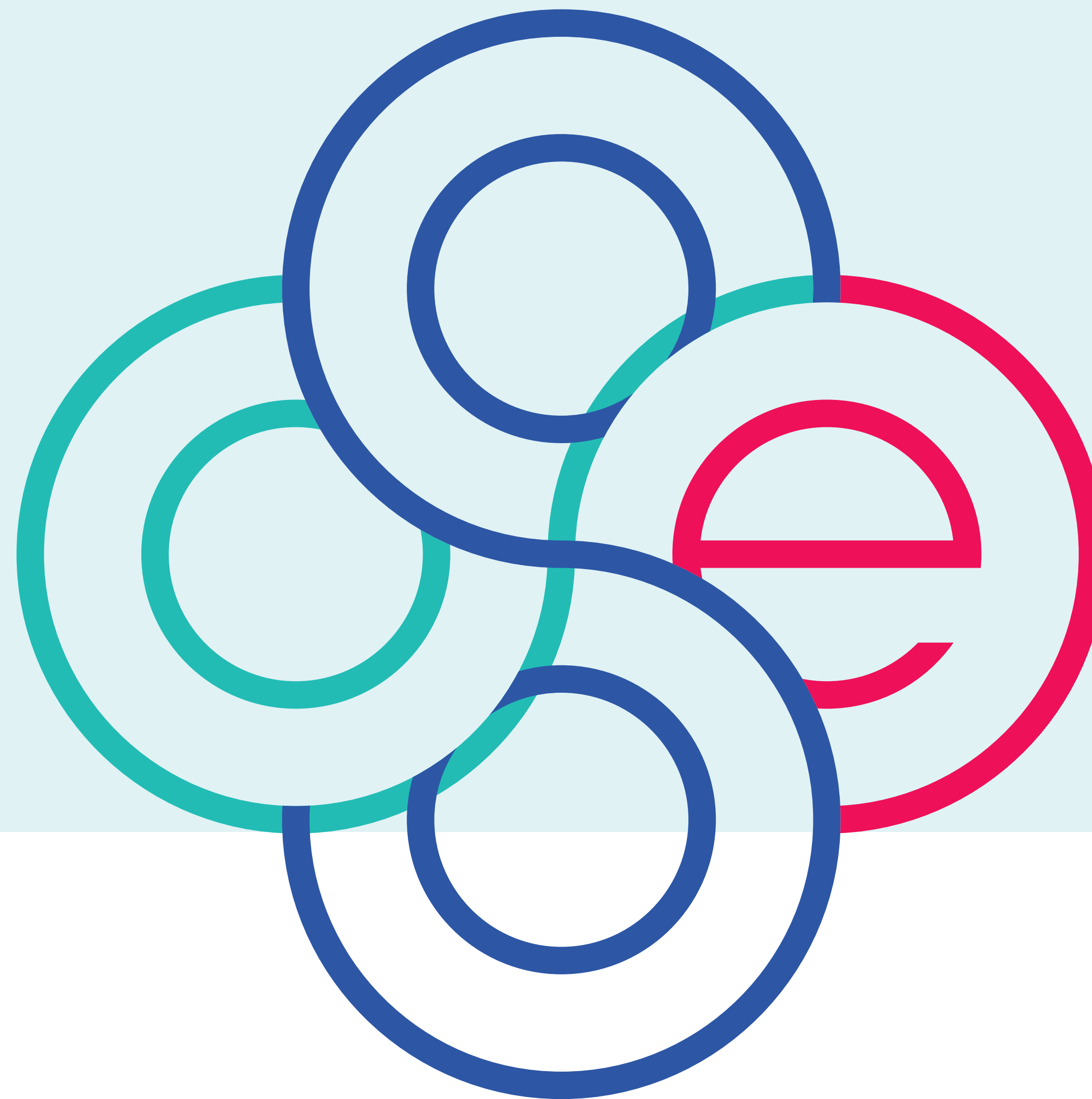


CONSEIL
SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION

Plan stratégique

2018 - 2022



Québec 

MISSION

Un organisme qui informe le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sur l'état et les besoins de l'éducation et le conseille sur toute question relative à l'éducation, et ce, par l'exercice de trois fonctions : politique, démocratique et éducative.

VISION

Une autorité incontournable et un organisme renouvelé qui élabore et partage une vision globale, intégrée et évolutive de l'éducation au Québec.

VALEURS

Dans la réalisation de sa mission, le Conseil s'appuie sur les valeurs d'impartialité en agissant en toute indépendance et sans parti pris, d'ouverture par l'intégration d'une pluralité de points de vue et de rigueur par la qualité des travaux effectués.

Enjeu 1: Influence et rayonnement du Conseil

Orientation	Objectifs	Indicateurs	Donnée de base 2017-18	Cibles				
				2019	2020	2021	2022	
Rehausser la performance du Conseil	1.1 Accroître l'offre d'information utile à la prise de décisions par le ministre et ses instances	Proportion de productions inédites par rapport à l'ensemble des avis d'initiative et des rapports sur l'état et les besoins en éducation (REBE)	0 %	50 %	+20 %	–	+10 %	
	1.2 Favoriser l'appropriation des productions du Conseil par les acteurs de l'éducation*	Proportion d'avis d'initiative et de REBE accompagnés d'outils d'appropriation	0 %	66 %	100 %	100 %	100 %	
	1.3 Influencer les divers acteurs de l'éducation	A. Taux de croissance moyen des référencements liés aux travaux et aux positions du Conseil	253	+5 %	+5 %	+5 %	+5 %	
		B. Taux de croissance moyen de l'appréciation de l'utilité des différentes productions du Conseil destinées aux acteurs ciblés*	–	Donnée de base	+10 %	–	+10 %	
1.4 Déployer des collaborations avec des partenaires clés	Nombre de déclarations diffusées par le Conseil à la suite de collaborations innovantes	0	2	3	4	4		
Communiquer efficacement la réflexion originale du Conseil	2.1 Accroître la présence du Conseil au sein des instances gouvernementales	Nombre de représentations du Conseil visant à soutenir la prise de décisions	0	2	4	5	6	
	2.2 Intensifier la présence du Conseil dans l'espace public	A. Taux d'accroissement du nombre de personnes abonnées aux réseaux sociaux du Conseil	0	Ouverture	300 abonnés	+20 %	+10 %	
B. Taux d'accroissement des messages du Conseil relayés par les utilisateurs des réseaux sociaux		0	Ouverture	Donnée de base	+20 %	+10 %		

Enjeu 2: Développement organisationnel

Orientation	Objectifs	Indicateurs	Donnée de base 2017-18	Cibles				
				2019	2020	2021	2022	
Accroître l'agilité organisationnelle	3.1 Améliorer la gouvernance du Conseil	Taux d'implantation des bonnes pratiques en matière de gouvernance	–	Dépôt d'un plan de travail	–	50 %	75 %	
Mobiliser le personnel	4.1 Offrir un environnement de travail stimulant	Obtention d'une certification qui soutient la santé et le bien-être au travail	–	–	Démarche	Démarche	Obtention	

* Acteurs de l'éducation : personnel scolaire (membres du personnel-cadre, enseignants, professionnels, professeurs, chercheurs, techniciens, membres du personnel de soutien, etc.), organismes de représentation des structures éducatives (commissions scolaires, collèges, universités, établissements privés), syndicats, associations étudiantes, associations de parents, organismes qui représentent des intérêts disciplinaires ou organismes qui représentent les intérêts de la société civile.